(3 mai 2005)

AVANT LE REFERENDUM SUR LA CONSTITUTION EUROPEENNE

Après plus de vingt sondages successifs qui avaient ces dernières semaines donné le « non » gagnant au référendum organisé en France sur le projet de Constitution européenne, le « oui » semble aujourd'hui remonter la pente. Il a de bonnes chances de l'emporter, tant les moyens des partisans du « oui » sont supérieurs à ceux dont disposent leurs adversaires et, surtout, tant le nombre des indécis reste encore élevé (près de 40 %). Mais quel que soit le résultat du scrutin, on peut penser qu'il sera très serré, ce qui est en soi déjà révélateur.

Par son ampleur et son âpreté, comme par la répartition des forces en présence, le débat qui se déroule en France autour de ce projet de Constitution peut surprendre les observateurs des autres pays. L'Allemagne et l'Italie ont adopté le texte par la voie parlementaire, sans que l'opinion publique, majoritairement acquise au principe de la construction européenne, en ait jamais fait un véritable objet de débat. L'Espagne, elle aussi massivement acquise à l'idée européenne, a organisé un référendum qui, sans surprise, a donné au « oui » une énorme majorité (70 % des suffrages exprimés, mais aussi 60 % d'abstentions chez les électeurs inscrits).

En France, les propositions contenues dans le texte constitutionnel proposé aux suffrages sont immédiatement devenues un enjeu de politique intérieure.

Jacques Julliard, chroniqueur à l'hebdomadaire de gauche *Le Nouvel Observateur*, a très justement écrit : « Beaucoup de Français vont répondre non, mais ils pensent : "merde !" » « Les Français, ajoute-t-il, sont en train de transformer le débat référendaire en un soulèvement généralisé, non seulement contre le gouvernement légal, mais contre tous les gouvernements particuliers qui se partagent la France. En un mot, contre les *élites* ».

Il est bien vrai que le « non » se nourrit de tous les mécontentements, ce qui explique son caractère hétérogène. On peut cependant distinguer en son sein deux grandes catégories. La première est celle du « non » souverainiste, qui traduit la peur d'une disparition définitive de la souveraineté ou de l'identité nationale : c'est la position de Nicolas Dupont-Aignan, de Philippe de Villiers ou de Jean-Marie Le Pen, selon qui l'adoption du projet de Constitution, « c'est la mort de la France ». Ce « non » traduit souvent (mais pas toujours) une hostilité à l'idée même d'Europe supranationale.

L'autre « non » est avant tout un « non » à l'essence libérale de la Constitution. Ses partisans ne sont en général nullement hostiles à l'Europe, mais ils refusent que celle-ci se dote d'une Constitution qui érige le libéralisme économique au rang de religion officielle.

A l'heure actuelle, on trouve des « non » et des « oui » dans toutes les familles d'opinion. Mais on ne les trouve pas en proportion égale. Le « non » est nettement majoritaire à gauche, malgré les prises de position du parti socialiste, tandis que le « oui » est nettement majoritaire à droite, en dépit des efforts déployés dans les milieux « souverainistes ». A cette dichotomie s'en ajoute par ailleurs une autre, sans doute plus fondamentale : le « oui » est avant tout prôné chez les élites, au sein de la Nouvelle Classe politico-médiatique et dans les couches supérieures de la société. Le « non » est au contraire largement majoritaire dans la « France d'en bas », chez tous ceux qui sont aujourd'hui déjà victimes du chômage (remonté aujourd'hui à 10 % de la population active), de l'exclusion sociale, de la précarité et de la flexibilité de l'emploi, et qui savent bien qu'ils seront demain les principales victimes de la globalisation.

Il est facile de dire que le « non » se trompe d'objet, et que ses partisans commettent une grave erreur en s'apprêtant à « sanctionner l'Europe » alors qu'ils veulent seulement sanctionner le gouvernement.

Le point à retenir est bien plutôt qu'au vu des conséquences de la mise en œuvre à l'échelon national des politiques économiques libérales, nombre d'électeurs ont bien compris que le projet qu'on leur propose consiste seulement à appliquer ces mêmes politiques à une plus grande échelle, ce qui ne manquera pas de produire des résultats encore plus désastreux. En d'autres termes, la mise aux normes européennes est avant tout ressentie comme une étape de la normalisation mondiale par le libéralisme triomphant.

Une Constitution est normalement un texte court. Celle-ci fait des centaines de pages pratiquement illisibles par les non-spécialistes. Dans le passé, les Constitutions ont toujours eu pour objet de définir un cadre institutionnel durable dans lequel était appelé à se dérouler le jeu politique. Elle n'ont jamais eu pour but (à la seule exception, révélatrice, de la Constitution soviétique) de déterminer les orientations et le contenu des politiques elles-mêmes, qui relève exclusivement des choix du peuple souverain. Le projet actuel grave au contraire dans le marbre les orientations, notamment en matière de politique économique et commerciale et de politique étrangère et de défense, auxquels les peuples devront se soumettre, sous peine de voir leurs choix démocratiques décrétés anti-constitutionnels.

Au lieu de créer des coopérations et des solidarités renforcées, susceptible de faire de l'Europe une puissance protégée dans un monde aujourd'hui de plus en plus instable, le projet de Constitution proclame en effet le « principe d'une économie de marché ouverte où la concurrence est libre », appelle à la libéralisation totale des services et à la liberté non moins totale de circulation des capitaux dans le monde, consacre l'indépendance (et du même coup l'irresponsabilité politique) de la Banque centrale, décrète la suppression progressive de toute restriction aux échanges internationaux et aux investissements étrangers. La liberté n'est plus le fondement de la Constitution, elle devient un simple appendice du marché.

En l'aliénant aux exigences de l'OTAN – que le texte du traité constitutionnel consacre comme le « fondement de la défense collective des Etats-membres et l'instance de sa mise en œuvre » ! – comme à celles du marché mondial, la Constitution désarme l'Europe au lieu de la renforcer.

L'inquiétude est d'autant plus vive que le climat social n'a cessé de se détériorer ces

dernières années. Une enquête récente a montré qu'un tiers environ des Français – proportion énorme – est aujourd'hui en situation de misère, de grandes difficultés ou de souffrance sociale, alors que les profits des entreprises ne cessent de s'accroître.

Rien ne symbolise mieux ce contraste que le versement à l'industriel Daniel Bernard, récemment démis de ses fonctions à la tête de la chaîne de grands magasins Carrefour, dont le conseil d'administration lui reprochait de n'avoir pas atteint ses objectifs, de la somme de quelque 38 millions d'euros d'« indemnités de départ » – soit l'équivalent de 2514 années de revenu minimum (Smic) ! – au moment même où les salariés de l'entreprise se voient depuis des mois refuser la moindre augmentation de salaires.

Pendant des décennies, l'Europe a été présentée comme une solution aux problèmes des citoyens. Aujourd'hui, non seulement elle contribue à ces problèmes, mais risque de constituer le cadre de leur aggravation.

Les gens constatent que l'Union européenne est de plus en plus incapable, au fur et à mesure de son élargissement, d'arrêter une politique qui se résume à autre chose qu'à une fuite en avant dans la logique du marché ou à des compromis qui ne satisfont tout le monde que parce qu'ils ne satisfont personne. Ils voient se mettre en place, non pas une Europe-puissance, mais une simple zone de libre-échange ouverte à tous les vents, incapable aujourd'hui d'arrêter la vague déferlante des textiles chinois, impuissante demain à enrayer le *dumping* social à l'intérieur de l'Europe et les délocalisations hors Union européenne qui se multiplient déjà au détriment des salariés européens. Leur refus de la Constitution européenne est en fait un refus de la globalisation.

Leur position n'exprime donc nullement un rejet de principe de toute forme d'institutions politiques européennes. Caractéristique à cet égard est l'attitude de la politologue Chantal Delsol, avocate de longue du fédéralisme européen, mais qui n'en a pas moins pris position pour le « non », en déclarant qu'elle refusait de voir l'Union européenne se transformer en « une vaste république à la française, caractérisée par son centralisme et son opacité ».

A la racine de tout ce malaise, on retrouve la question essentielle des finalités de la construction européenne.

Une Europe qui tendrait à s'unifier pour constituer une puissance autonome en même temps qu'un pôle de régulation de la globalisation actuelle, qui n'enlèverait aux Etats-nations certaines prérogatives en matière de souveraineté que pour les transposer à un niveau politique supérieur, en leur donnant du même coup une portée accrue, une Europe enfin où la nécessaire harmonisation des systèmes sociaux et fiscaux s'effectuerait par le haut, vers plus d'équité et de solidarité, et non par le bas, par le biais de la concurrence et des délocalisations, recueillerait sans peine l'assentiment d'une majorité de citoyens.

Pour l'heure, on s'oriente sens inverse. Quel que soit le résultat du référendum, l'Europe politique semble aujourd'hui bloquée.

Alain de Benoist